

Procès-verbal

Assemblée Générale extraordinaire

L'Association de l'Hêtre





Siège social :

Pilato Julien
L'Association de
l'Hêtre
4 ter rue Louis Mariano Doittau
78700 Conflans Sainte-
Honorine

Objet :

Association proposant des activités sportives, culturelles et ludiques en plein air ainsi qu'en maisons de retraite, favorisant le lien social et le bien-être.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 Avril 2026

Le 23 Avril 2026 à 13 heures, les fondateurs de l'association : **L'Association de l'Hêtre** se sont réunis en assemblée générale constitutive au 4 ter rue Louis Mariano Doittau 78700 Conflans Sainte-Honorine .

Sont Présents :

- Julien Pilato, 4 ter rue Louis mariano doittau 78700 Conflans-Sainte-Honorine
- Lole Courtois, 75 rue jean jaures 92320 Chatillon

L'assemblée générale convoqué par Julien Pilato en qualité de président de séance et en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents, le projet de modification des statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts ;
- Adoption des statuts ;
- Modification des pouvoirs et rôles détenus par les membres du bureau de l'association

Enfin, le président expose les motifs du projet de modification des statuts de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.



Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de 15€ à titre de cotisation.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1 ière délibération

L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2 ème délibération

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, élit à l'unanimité le bureau de l'association composé comme suit :

- **Président** : Julien Pilato
- **Trésorière** : Lole Courtois
- **Vice-Présidente** : Lole Courtois

Signatures :

Julien PILATO

Président de l'Association de l'Hêtre



Lole COURTOIS

Vice-Présidente et Trésorière de
l'Association de l'Hêtre

